

Bilan de l'affectation post-3^{ème} et post-2^{nde} Affelnet lycée – Campagne 2018

POUR L'ÉCOLE
 DE LA CONFIANCE

Sommaire

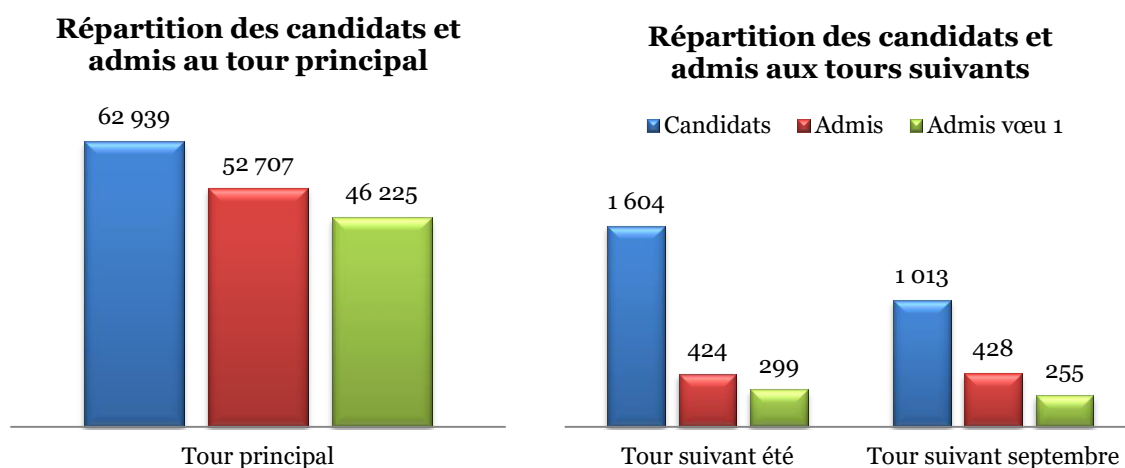
L'avant-propos	1
Généralités	2
I – La voie générale et technologique	3
1 – Affectation en seconde générale et technologique	3
2 – Affectation en première générale et technologique	5
II – La voie professionnelle	7
1 – Affectation en première année de CAP	7
2 – Affectation en seconde professionnelle	12
3 – Affectation en première professionnelle	16
4 – Apprentissage	17
III – Les passerelles	17
1 – Réorientation et passerelles vers la voie professionnelle	17
2 – Passerelles vers la voie générale et technologique	18
IV – Les tours suivants	19

L'avant-propos

Pour rappel, l'affectation des élèves en seconde générale et technologique, en première générale ou technologique, en seconde professionnelle, en première professionnelle et en première année de CAP dans une formation dispensée par le ministère de l'éducation nationale s'effectue par un logiciel informatisé appelé Affelnet. Les élèves peuvent émettre jusqu'à 5 vœux et se trouvent classés en fonction d'un barème. Les élèves se voient ensuite proposer une place sur la formation qui était la plus haute dans leur classement et dans laquelle ils atteignent la barre d'admission. Les formations publiques ou privées sous contrat du ministère de l'enseignement agricole sont aussi présentes sur Affelnet.

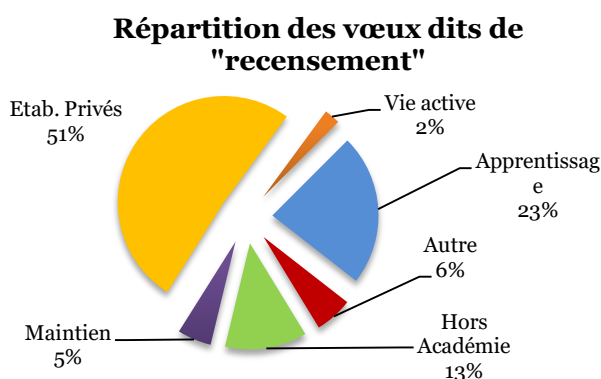
Généralités

Affelnet fonctionne par tour, avec un tour principal, qui est celui de l'affectation en juin et deux tours suivants (en été et en septembre). Les deux tours suivants concernent les élèves n'ayant pas eu de proposition pendant le tour principal, et voulant se repositionner sur des places vacantes de seconde professionnelle ou première année de CAP. Ce bilan porte principalement sur le premier tour, vous pouvez néanmoins retrouver une analyse des tours suivants dans les pages finales.



62 939 candidats ont participé à l'affectation sur le logiciel lors du tour principal de juin, tous niveaux confondus. 52 707 candidats ont été admis sur une formation suite à ce tour, dont 46 225 sur leur premier vœu. 98.4% des admissions ont eu lieu durant le tour principal. Cependant deux tours suivants existent pour les candidats n'ayant pas eu d'admission en juin, respectivement au mois de juillet et au mois de septembre. Au mois de juillet, 1 604 élèves se sont portés candidats, soit 201 candidats de moins qu'en 2017. Au mois de septembre, ils ont été 1 013 à le faire, soit 46 de plus que l'an dernier. Une analyse plus détaillée de ces tours suivants d'admission est disponible à la fin de ce bilan.

Sur les 62 939 candidats, 7 680 vœux (12.2%) étaient des vœux dits de recensement. Ces vœux ne peuvent pas faire l'objet d'une admission et sont indiqués à titre informatif. Dans cette catégorie de vœux, 51.1% des candidats signalaient en fait un départ vers un établissement privé, 23% une formation en apprentissage et 12.5% une formation hors académie.



Parmi l'ensemble des candidats, le contingent le plus volumineux était celui des élèves de 3^{ème} générale, 49.4%, suivi de celui de seconde générale et technologique, 31.4%. Les élèves de seconde professionnelle représentaient 9.6% des candidats, enfin la dernière population significativement importante était celle de 3^{ème} prépa-pro ou agricole, 3.6%. Les autres populations d'élèves représentaient pour chacune, moins de 2% des candidats.

D'un point de vue départemental, comme pour l'an dernier, le département de l'Hérault est celui qui compte le plus grand nombre de candidats, 41.5%. Suivent ensuite le département du Gard, 26.2% de candidats, celui des Pyrénées-Orientales, 17%, de l'Aude, 13% et enfin de la Lozère, 2.3%.

I – La voie générale et technologique

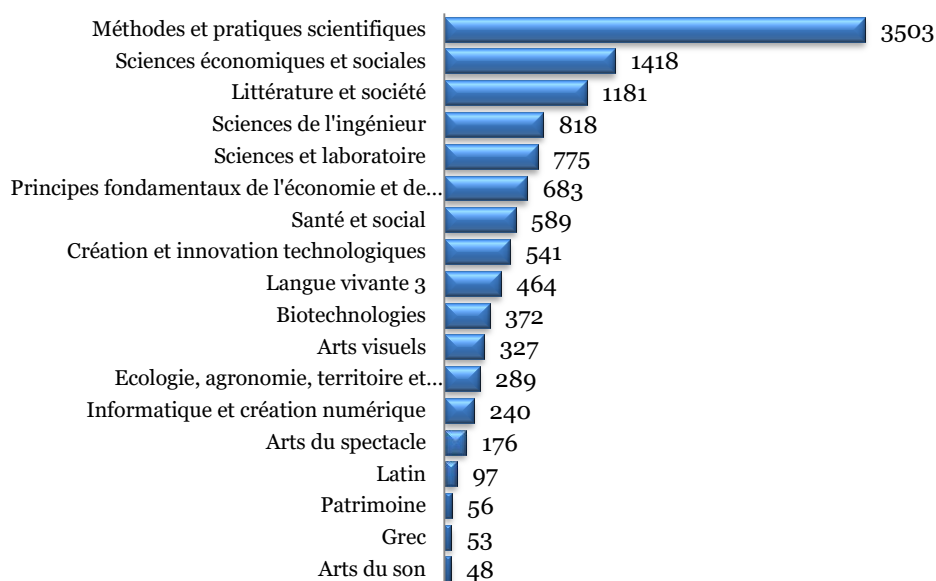
1 – Affectation en seconde générale et technologique

a) Constat général

19 673 élèves ont été admis en seconde générale et technologique cette année, auxquels s'ajoutent 76 élèves admis en seconde hôtellerie-restauration. Cela représente une baisse de 192 candidats par rapport à l'année dernière. 94.7% des élèves admis avaient effectué une année de troisième générale, alors que 4.5% sont des candidats issus de seconde générale et technologique.

Lorsqu'ils intègrent une classe de seconde générale et technologique, les candidats sont amenés à effectuer un choix sur leur second enseignement d'exploration, le premier étant un enseignement d'économie, soit « sciences économiques et sociales », soit « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ».

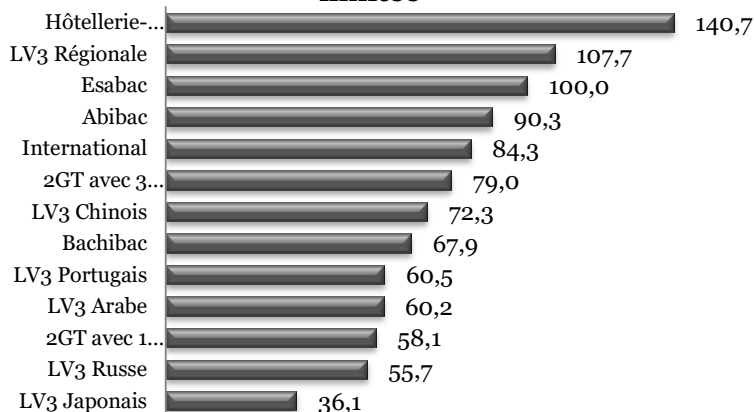
Choix du second enseignement d'exploration



Comme lors des années précédentes, l'enseignement d'exploration plébiscité est « méthodes et pratiques scientifiques », qui permet de se familiariser avec la recherche scientifique. L'enseignement « sciences économiques et sociales », suivi par une majorité de candidats en premier enseignement d'exploration, arrive en seconde place des enseignements choisis. Suivent ensuite « littérature et société » centré sur les sciences humaines et les enseignements d'exploration à vocation scientifique,

« sciences de l'ingénieur » et « sciences et laboratoire ». Ces 5 enseignements d'exploration étaient déjà les plus demandés les deux années précédentes. Il convient néanmoins de noter que ces chiffres sont établis sur une base réduite de 11 630 élèves, 6 600 élèves n'ayant pas indiqué leurs préférences lors de la saisie des candidatures.

Taux d'admission sur les 2GT à capacité limitée



Les exceptions : le choix des 2 enseignements d'exploration ne s'évalue que sur 93% des élèves admis en 2GT, néanmoins, il existe un certain nombre de seconde générale et technologique avec des

enseignements rares, avec des doubles baccalauréats, avec 3 enseignements d'exploration ou à l'inverse avec un seul. Il existe également une seconde spécifique hôtellerie-restauration (STHR). Ces filières, du fait d'un nombre de places restreint, effectuent une sélection. La seconde STHR est celle qui enregistre le taux d'admission le plus élevé, puisque l'ensemble des candidats qui l'ont placée en premier vœu ont obtenu une admission, ainsi qu'un certain nombre de candidats qui ne l'avaient pas mis en premier vœu, amenant cette formation à avoir un taux d'admission de 140% ! Les taux d'admission sont beaucoup plus faibles lorsqu'il s'agit des 3^{èmes} langues vivantes rares, comme le japonais (36.1%), le russe (55.7%), l'arabe (60.2%), le portugais (60.5%) et le chinois (72.3%).

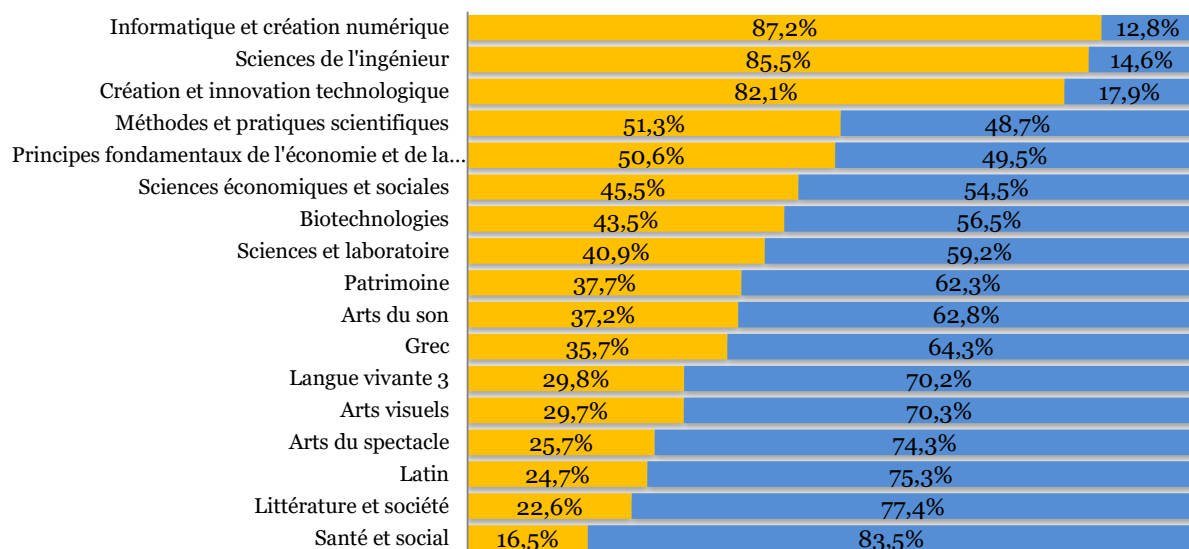
On constate des taux d'admission élevés pour les formations permettant de préparer des doubles bacs, comme l'ESABAC (bac français et bac italien) où le taux est à 100% et l'ABIBAC (bac français et bac allemand), où il est de 90.3%. Seul le BACHIBAC (bac français et bac espagnol) a un taux plus faible, à 67.9%. La section permettant de préparer le bac international a également un taux d'admission élevé, situé à 84.3%. Ces données sont semblables à celles de l'affectation 2017.

Les secondes générales et technologiques avec un seul enseignement d'exploration sont traditionnellement très demandées, ce qui entraîne des taux d'admission peu élevés comparativement aux autres enseignements. On note cependant une amélioration de 10 points entre 2017 et 2018. Plus d'un candidat sur deux a ainsi obtenu une admission cette année. Le taux d'admission en 2GT avec l'enseignement EPS s'est élevé à 64.9% alors que celui concernant la seconde avec l'enseignement création et culture design (CCD) a été de 50.6%. Cela représente une amélioration de 11 points par rapport à l'année passée.

b) Constat par genre

Choix du second enseignement d'exploration en fonction du genre

■ Garçons ■ Filles



Bien que les filles soient plus nombreuses (53.1%) que les garçons (46.9%) en seconde générale et technologique, la répartition n'est pas toujours en leur faveur lorsque l'on analyse les enseignements d'exploration en détail. Comme pour l'année 2017, trois enseignements d'exploration à vocation plutôt scientifique et technique accueillent en majorité des garçons, à savoir l'enseignement d'informatique et création numérique, avec 87.2% de garçons parmi les admis, les « sciences de l'ingénieur », 85.5% et l'enseignement « création et innovation technologique », 82.1%.

L'enseignement d'exploration le plus sollicité par les candidats, « méthodes et pratiques scientifiques », admet 51.3% de garçons. Pour rappel, il y a néanmoins une proportion plus importante de filles que de garçons en 2GT.

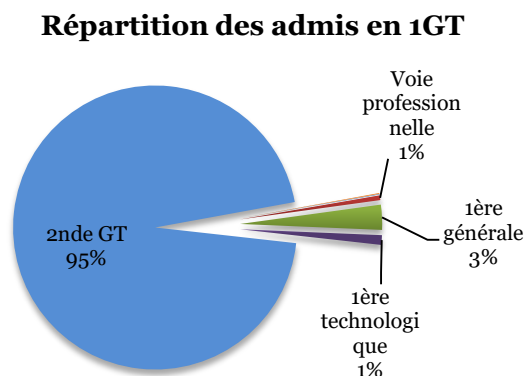
A l'autre bout de l'échelle, on retrouve 6 enseignements d'exploration accueillant moins de 30% de garçons, dont l'enseignement « littérature et société », second enseignement le plus souhaité, dont le taux de garçons y est de 22.6%.

2 – Affectation en première générale et technologique

a) Constat général

17 918 élèves ont émis un premier vœu pour une année de première générale ou technologique, 17 776 ont obtenu une admission, soit 99.2% des candidats.

Parmi les candidats, la proportion d'élèves issue d'une 2GT est de 95.1%, proportion qui s'élève à 95.4% lorsque l'on s'intéresse aux admis. Suivent ensuite 3% de candidats issus d'une première générale et 1.1% candidats issus d'une première technologique. Les candidats de première générale (534) postulent à 51.9% pour suivre à nouveau une première générale et à 48.1% pour une classe de première technologique, alors que les candidats de première technologique (191) postulent en majorité (88.5%) pour une nouvelle classe de première technologique.

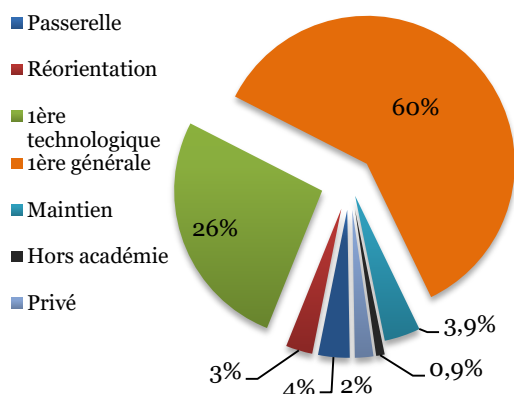


Par rapport à l'année 2017, on note une baisse de 1 point du nombre d'admis issus de 2GT, baisse qui a profité aux élèves de première générale ou technologique (+1 point).

b) Focus sur les candidats de seconde générale et technologique

Les élèves de seconde générale et technologique représentent 95.4% des admis en première générale et technologique, soit 16 952 élèves. Au total, cette année 19 748 élèves de 2GT ont émis des vœux et 18 374 ont obtenu une admission. Sur les 19 748 élèves, 86.3% demandaient une première générale ou une première technologique. Si le niveau de demandes (26%) s'est maintenu pour les premières technologiques par rapport à l'année passée, on remarque un léger recul des demandes pour la première générale, 60% cette année contre 62% en 2017.

Répartition des vœux n°1 des élèves de 2GT

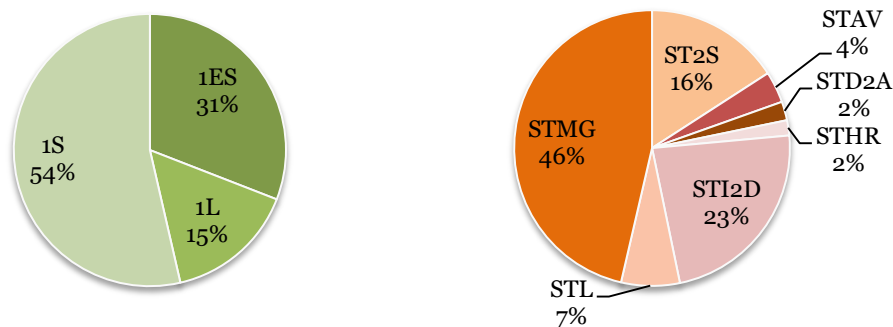


On peut observer également une augmentation des demandes de redoublement (3.9% contre 3%), ainsi que des réorientations/passerelles (6.3% contre 6%).

Côté admission, la part des élèves accédant à une première générale monte à 64.5%, soit 11 852 candidats. Alors que la part des élèves accédant à une première technologique s'élève à 27.8%, soit 5100 candidats. 890 candidats se retrouvent en situation de maintien ou de redoublement à l'issue de la classe de 2GT et 532 rejoignent la voie professionnelle.

Sur les 11 850 admis en première générale, 54% ont accédé à une première scientifique, 31% se sont engagés dans la voie économique et sociale et 15% dans des études littéraires. Ces chiffres sont identiques à ceux de 2017.

Cette situation se retrouve pour une majorité des séries technologiques où la part des admis est restée stable par rapport à 2017. C'est le cas pour la 1^{ère} STL : 7%, pour la 1^{ère} STAV : 4%, pour la 1^{ère} STHR : 2%, pour la 1^{ère} STD2A : 2% et pour la série la plus demandée et obtenue par les candidats, la filière STMG : 46%. Seule la filière STI2D a légèrement baissé, passant de 23.8% à 23.2%, alors qu'à l'inverse la filière ST2S a légèrement augmenté de 15.3% à 15.9%.

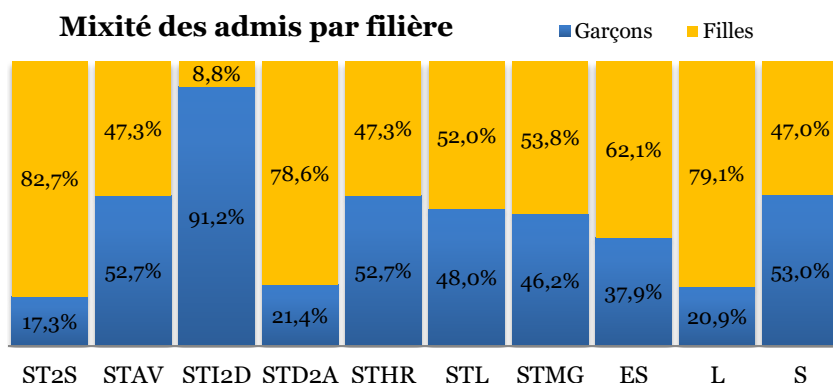


c) Constat par genre

Les admis en 1^{ère} générale ou technologique sont en majorité des filles (54%), cela était déjà le cas l'année précédente. L'écart est en augmentation puisque les filles représentaient 53.3% des admis en 2017. Il existe néanmoins une différence significative lorsque l'on s'intéresse de façon distincte aux premières générales ou aux premières technologiques. Ainsi, les filles sont majoritaires en première générale (56.5%) alors que ce sont les garçons qui sont les plus présents en première technologique (52%).

Une analyse plus fine permet d'observer des différences notables pour chaque série. Certaines séries présentent un profil très déséquilibré, comme c'est le cas pour les garçons en STI2D (91.2%) ou pour les filles en ST2S (82.7%), STD2A (78.6%) et L (79.1%). La filière ES connaît également un déséquilibre, avec un nombre d'admisses plus important que le nombre d'admis, soit 62.1% contre 37.9%.

Pour les autres séries, les écarts sont moins importants, les filières STHR et STAV étant dans la moyenne académique, comptant 52.7% de garçons parmi les admis, alors que les filières STMG et STL



présentent un profil différent, les filles étant légèrement plus présentes que les garçons.

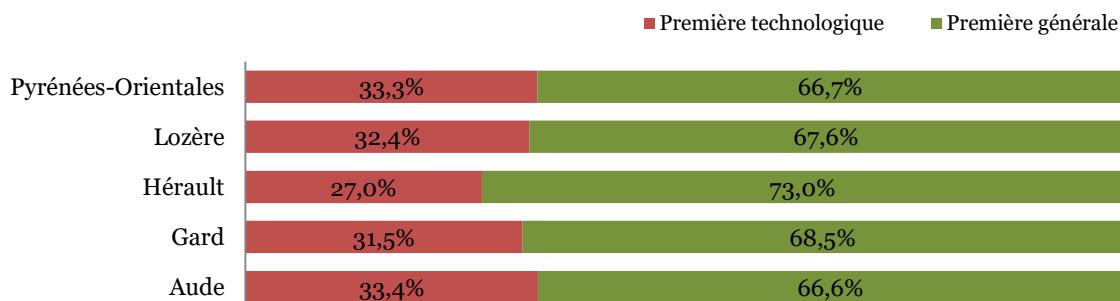
La filière scientifique continue à compter plus d'admis (53%) que d'admisses (47%), situation observée depuis plusieurs années.

d) Comparaison entre les départements en 1^{ère} technologique

Lorsque les élèves obtiennent une affectation dans la voie générale et technologique, ils s'orientent en majorité vers la voie générale, et ce, dans l'ensemble des départements de l'académie. Le département

de l'Hérault est celui pour lequel l'écart est le plus important, puisque 73% des candidats admis en première générale et technologique rejoignent une première générale. Les autres départements se situent dans une fourchette allant de 66.6% à 68.5%.

Répartition entre la voie générale et la voie technologique



En 2017, l'Hérault était déjà le département présentant le déséquilibre le plus important entre les deux voies (72%), il était néanmoins proche de la Lozère (71.6%). La situation a évolué dans ce dernier département, puisque sur 100% des élèves admis en 1GT, cette année, seuls 67.6% l'ont été en première générale.

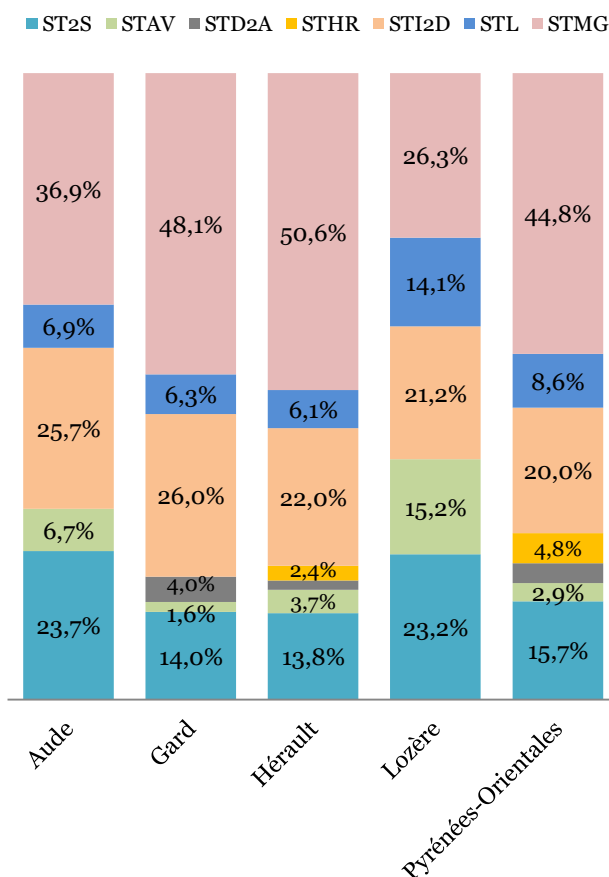
Concernant les séries technologiques, on constate des répartitions différentes en fonction du département, ceux-ci n'ayant pas tous les mêmes structures d'accueil.

La filière la plus obtenue par les candidats est la série STMG. Dans l'Hérault, cela représente 50.6% des admis en première technologique mais il existe des différences significatives avec les départements de l'Aude (36.9%) et de la Lozère (26.3%).

Les départements de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales ont les effectifs les plus importants. Ils présentent sensiblement des profils similaires, au niveau des séries les plus courantes : STMG, STL, ST2S et STI2D. L'Aude a également un profil assez proche, à l'exception des séries STAV et ST2S, avec de forts pourcentages d'admis (respectivement 6.7% et 23.7%).

La Lozère présente un profil atypique qui peut s'expliquer par la taille réduite de ses effectifs.

Répartition des élèves de 2GT en première technologique



II – La voie professionnelle

1 – Affectation en première année de CAP

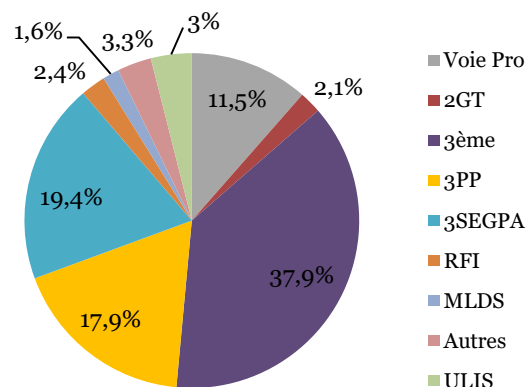
a) Constat général et taux d'attractivité

3 192 candidats ont émis un premier vœu vers une première année de CAP à temps plein, 2 316 y ont été admis, ce qui représente un taux d'admission de 72.6%. Parmi les candidats, on retrouve 37.9%

d'élèves en provenance d'une 3^{ème} générale. Ils représentaient 40.4% des candidats en 2017. Les deux autres grandes catégories de candidats sont les élèves venant d'une 3^{ème} SEGPA, 19.4%, et les élèves de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel (Prépa-pro) ou agricole, 17.9%. Le profil des candidats de cette année ressemble à celui observé l'année précédente, la plus grande variation en pourcentage étant celle évoquée pour des candidats de 3^{ème}, 2.5%.

Les 2 316 candidats admis ne présentent pas le même profil que celui des candidats, les taux d'admission variant en fonction de la classe d'origine. Ainsi les candidats de 3^{ème} SEGPA ont un taux d'admission supérieur à 100%, cela signifiant que des candidats qui n'avaient pas mis le CAP en 1^{er} vœu ont obtenu une admission sur ce type de formation. De ce fait, alors qu'ils représentaient 19.4% des candidats, ils représentent 29.5% des admis. À l'inverse, les candidats de 3^{ème} générale ont un taux d'admission de 57.3% ; ils ne constituent plus que 29.9% des admis. Par rapport à l'année passée, le taux d'admission de 3^{ème} générale s'est cependant amélioré, passant de 50.4% à 57.3%.

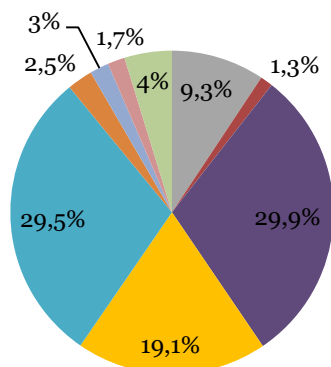
Répartition des vœux n°1 en CAP



La 3^{ème} catégorie de candidats la plus présente, les élèves de 3^{ème} Prépa-pro ou agricole, a eu un taux d'admission de 77.3%. Ce taux est également

supérieur à celui de l'année 2017 (65.5%) et permet à ce type d'élèves d'être plus présents parmi les admis (19.1%) que parmi les candidats (17.9%). Enfin les élèves de seconde générale et technologique en réorientation présentent exactement le même profil que l'an dernier, passant de 2.1% des candidats à 1.3% des admis, avec un taux d'admission inférieur à la moyenne des candidats, de 42.6%.

Répartition des admis en CAP

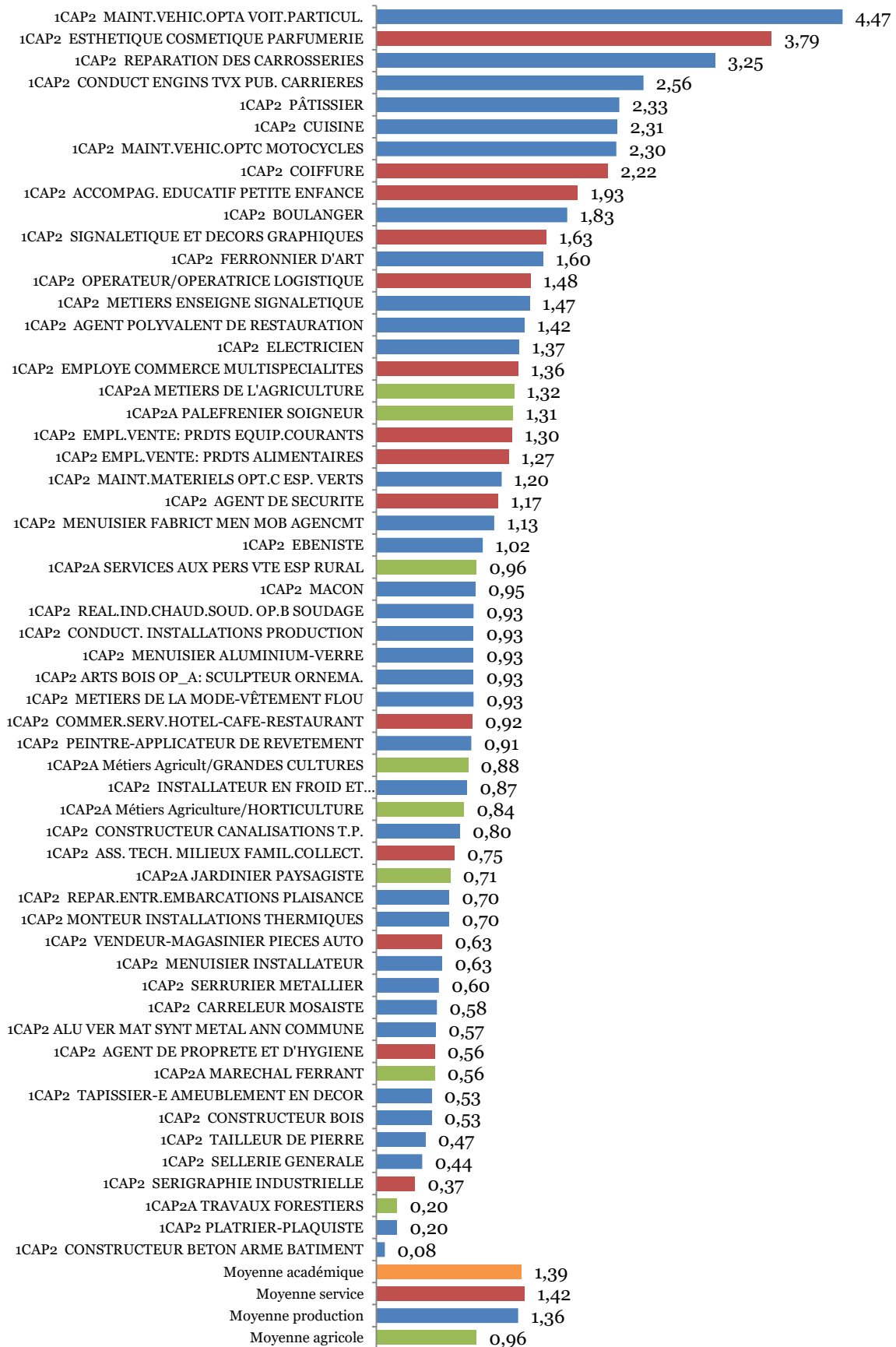


Indépendamment des formations agricoles qui reçoivent environ une candidature pour une place (0,96), en moyenne sur l'académie, les formations reçoivent 1.39 candidature pour une place.

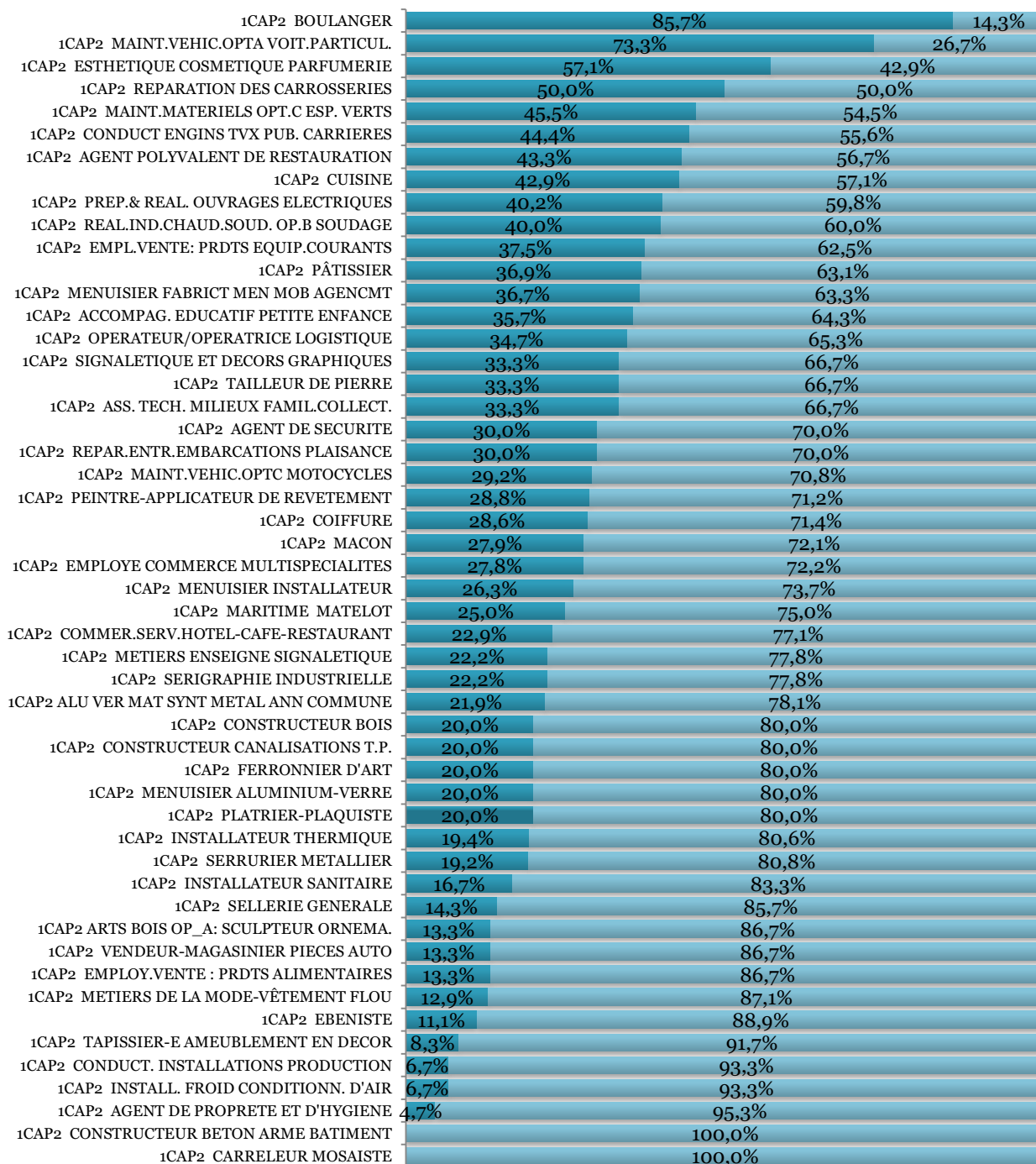
En spécifiant, on constate un taux d'attractivité des formations du secteur des services, de l'ordre de 1.42, alors qu'il est de 1.36 pour les formations du secteur de la production. Il y a cependant une hétérogénéité à l'intérieur de chaque secteur, le secteur de la production par exemple, attire beaucoup de candidats sur les CAP en mécanique automobile (4.47) et en réparation des carrosseries (3.25), alors que les CAP Platrier-plaquiste (0.20) et constructeur béton armé bâtiment (0.08) attirent peu de candidatures. Ainsi sur les 10 formations les plus demandées, 7 formations sont rattachées au secteur de la production, et 6 font partie des 10 formations les moins demandées. Sur 35 formations dans le secteur de la production, 21 ont un taux d'attractivité inférieur à 1.

Concernant les formations du secteur des services, sur 14 formations, 9 ont un taux d'attractivité supérieur à 1. Les formations les plus demandées sont celles en lien avec le soin à la personne (esthétique, 3.79 ; coiffure, 2.22 et accompagnement éducatif à la petite enfance, 1.93).

Taux d'attractivité à l'entrée en première année de CAP



Les élèves de 3^{ème} SEGPA admis en 1^{ère} année de CAP représentent 29,5% des admis, soit une augmentation de 1.5 point par rapport à 2017. Comme les années précédentes, les élèves de 3^{ème} SEGPA ne sont pas présents dans l'ensemble des formations de façon homogène. Ainsi, les CAP en mécanique automobile et en réparation des carrosseries accueillent respectivement 73.3% et 50.0% d'élèves de SEGPA dans leurs rangs, alors qu'à l'inverse les CAP constructeur béton armé, carreleur mosaïste et conchyliculture n'en accueillent aucun. Au total, 20 formations sur 52 reçoivent un nombre de candidats issus de 3^{ème} SEGPA égal ou supérieur à la moyenne académique.

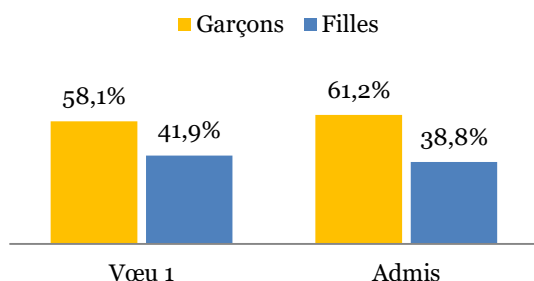


■ % SEGPA ■ % Autres

b) Constat par genre

Les candidats à une première année sont majoritairement des garçons (58.1%). Cela était déjà le cas les années précédentes, même si on observe une baisse par rapport à 2017 (60.3%).

Répartition des vœux n°1 et admis en fonction du genre



Il existe cependant des différences significatives en fonction du secteur d'activités. Ainsi les formations agricoles et celles du secteur des services reçoivent plus de candidatures féminines que masculines, celles-ci représentant respectivement 63.1% et 64.2% des candidats. À l'inverse dans le secteur de la production, les garçons représentent 81.5% des candidats.

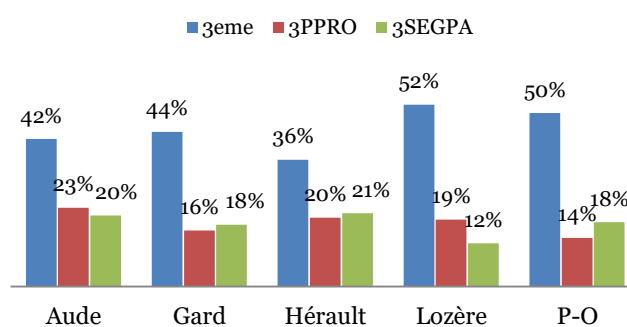
Si les garçons sont en moyenne les plus nombreux en termes de candidats, ils sont encore plus nombreux parmi les admis (61.2%). Les différences observées sur les profils de candidats par secteur se retrouvent au niveau de l'admission, avec 60.8% de filles parmi les admis du secteur agricole, 60.2% parmi ceux du secteur des services et 83.2% de garçons admis dans le secteur de la production.

c) Constat interdépartemental

L'analyse départementale laisse entrevoir des différences significatives concernant la population issue de 3^{ème} générale entre la Lozère (52.1%) et les Pyrénées-Orientales (49.6%) d'un côté et les départements du Gard (44%), de l'Aude (42.2%) et de l'Hérault (36.3%) de l'autre. La situation est néanmoins similaire à l'année passée.

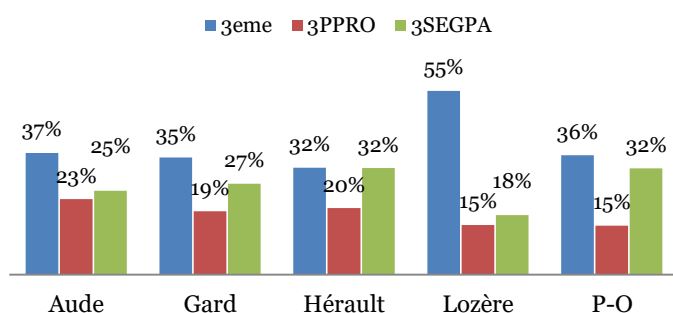
Les Pyrénées-Orientales se distinguent également par un pourcentage de candidats de 3^{ème} prépa-pro ou agricole plus faible (13.9%) que les autres départements, alors que la Lozère se distingue par rapport au faible pourcentage de candidats issus d'une 3^{ème} SEGPA (12.3%).

Profil des premiers vœux



En adéquation avec la tendance académique, les élèves issus de SEGPA voient leur part augmenter parmi les admis dans l'ensemble des départements. La part des élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole reste stable dans 4 départements, seule la Lozère fait matière d'exception avec une baisse de 4 points entre les candidats et les admis.

Profils des candidats admis



Concernant les élèves issus de 3^{ème} générale, leur part diminue dans l'ensemble des départements, sauf de nouveau en Lozère, où elle progresse pour passer de 52% des candidats à 55% des admis. Notons néanmoins que la Lozère est le département avec les viviers les plus faibles, ce qui

contribue à des variations de données en décalage avec les autres départements.

2 - Affectation en seconde professionnelle

a) Constat général et taux d'attractivité

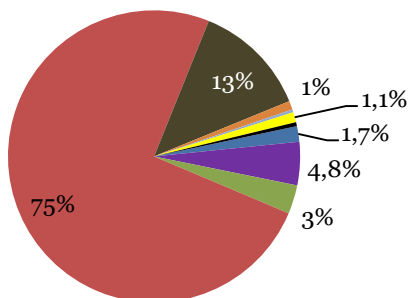
8 227 élèves ont émis au moins un vœu pour rejoindre une seconde professionnelle. 6 772 y ont été admis, ce qui représente un taux d'admission de 82.3%, soit un taux plus faible que l'année passée, 85.8%. Sur ces 8 227 candidats pour une formation à temps plein, 826 s'étaient

positionnés sur une seconde professionnelle agricole et 7 401 sur une seconde professionnelle « service » ou « production ». 90.1% des candidats à une seconde professionnelle agricole ont obtenu une admission alors que sur les formations de l'éducation nationale, le taux d'admission est de 81.4%.

La majorité des candidats était des élèves de 3^{ème} générale (74.7%). Leur proportion a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière où ils représentaient 72% des candidats. Cette augmentation s'est faite au

Répartition des premiers vœux en 2^{nde} PRO

■ Voie PRO ■ 2GT ■ 2PRO ■ 3eme ■ 3PP ■ 3SEGPA ■ MLDS ■ Autres ■ RFI



détriment des élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole, qui représentaient 15% des candidats en 2017 et n'en représentaient plus que 12.7% cette année. La part des candidats en réorientation depuis une seconde générale et technologique est restée stable, soit 4.8%, tout comme celle des candidats qui étaient déjà en seconde professionnelle : 3%.

La répartition des admis est proche de celle des candidats, on constate seulement une légère baisse de la part des 3^{ème} générale, 73.8% et une augmentation de la part des 3^{ème} prépa-pro ou agricole, 14.9%. Le taux d'admission de ces élèves (96.7%) est logiquement supérieur à celui des élèves de 3^{ème} générale (73.8%).

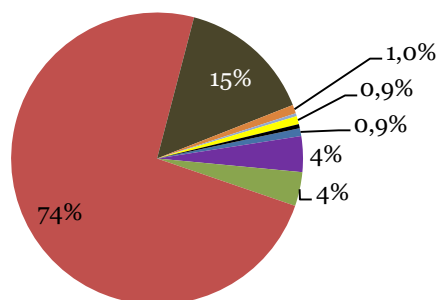
Pour les élèves en réorientation depuis une 2GT, le taux d'admission atteint les 68%, alors que les élèves déjà inscrits en seconde professionnelle ont un taux d'admission de 97.3%, taux le plus élevé de l'ensemble des catégories de candidats.

Les profils d'admis diffèrent cependant en fonction des formations de l'éducation nationale ou de l'agriculture. Dans les formations agricoles, les candidats issus d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole représentent 26.2% des admis, alors qu'ils ne représentent que 13.6% des admis sur les formations de l'éducation nationale. Symétriquement, on retrouve une différence significative dans la part des élèves de 3^{ème} générale, qui ne sont que 63.2% dans les formations agricoles contre 75.1% sur celles de l'éducation nationale.

L'attractivité des formations, que ce soit entre secteurs ou même au sein d'un secteur d'activité, varie fortement. Ainsi si le secteur de la production attire en moyenne 1.01 candidat pour une

Répartition des admis en 2^{nde} PRO

■ Voie PRO ■ 2GT ■ 2PRO ■ 3eme ■ 3PP ■ 3SEGPA ■ MLDS ■ Autres ■ RFI



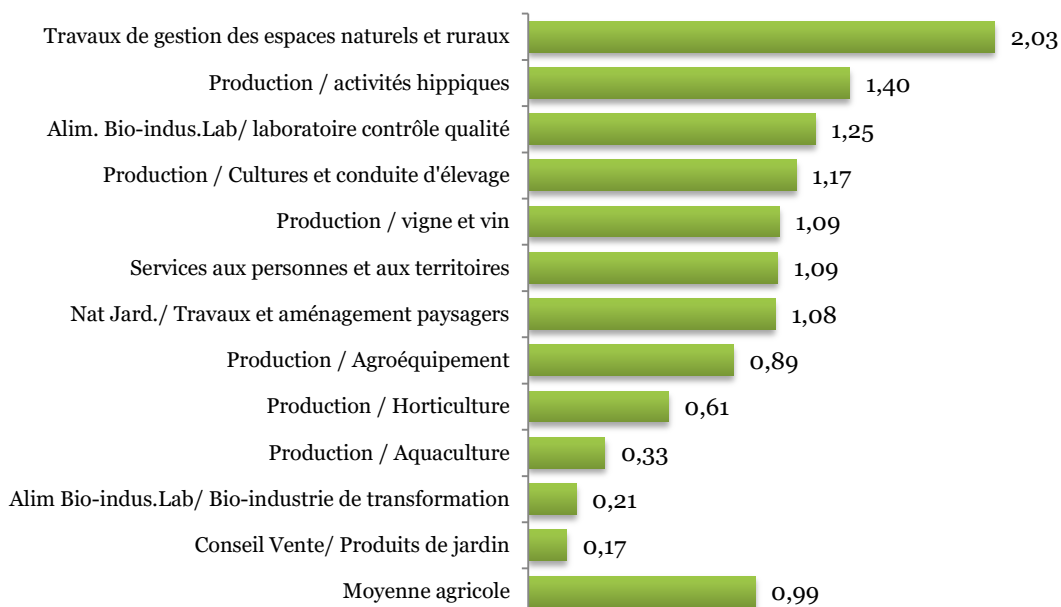
place, les formations comme « boulanger-pâtissier » et l'aéronautique enregistrent plus de 2 candidats pour une place, respectivement 2.88 et 2.40. À l'inverse, la formation en « ouvrages du bâtiment : métallerie » a un indice d'attractivité de seulement 0.20.

Le secteur des services attire en moyenne plus de candidats que celui de la production, avec un indice d'attractivité de 1.24. 5 formations possèdent des indices d'attractivité supérieurs à 2 et comptent dans ses rangs les deux 2^{ndes} professionnelles les plus demandées, à savoir « communication visuelle pluri-média » avec 3.60 candidats pour une place et « photographie » avec 3.47. À l'inverse, la formation la moins demandée est également rattachée au secteur des services, à savoir la 2^{nde} « hygiène, propreté, stérilisation » qui a un indice d'attractivité de 0.07.

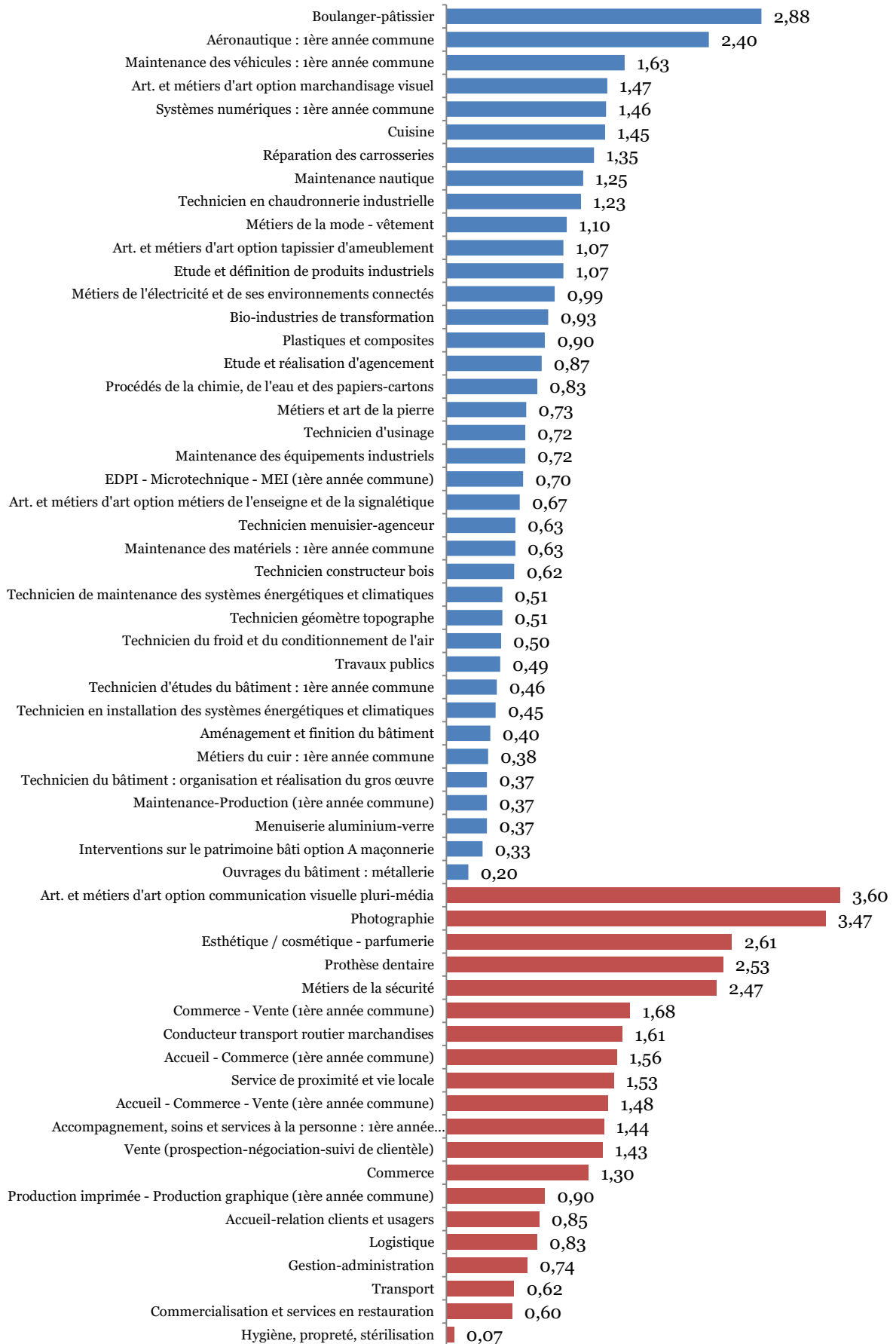
Enfin, le secteur agricole recueille en moyenne 0.99 candidature pour une place. Ici encore, on note des différences significatives en fonction des formations, la seconde « Nature, Jardins, Paysage, Forêt » reçoit 2 candidatures pour une place, alors qu'à l'inverse la seconde « conseil vente en produits de jardin » n'attire que 0.17 candidature pour une place. Cet indice d'attractivité ne concerne que les formations publiques, néanmoins les formations agricoles privées effectuent aussi leur recrutement via le logiciel Affelnet. L'indice d'attractivité de ces formations est de 0.60. La formation la plus demandée parmi les formations privées est la seconde professionnelle « conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin » qui reçoit 1.66 candidatures pour une place.

Comparativement à l'année 2017, les indices d'attractivité du secteur de la production et des services ont légèrement augmenté, puisqu'ils étaient respectivement de 0.90 et 1.18, alors qu'à l'inverse l'indice d'attractivité du secteur agricole est resté semblablement identique, passant de 1.00 à 0.99.

Indice d'attractivité à l'entrée en seconde dans les formations publiques



Indice d'attractivité à l'entrée en seconde professionnelle



b) Constat par genre

À l'entrée en seconde professionnelle, 58.9% des candidats sont des garçons, pourcentage qui augmente à 60% parmi les admis.

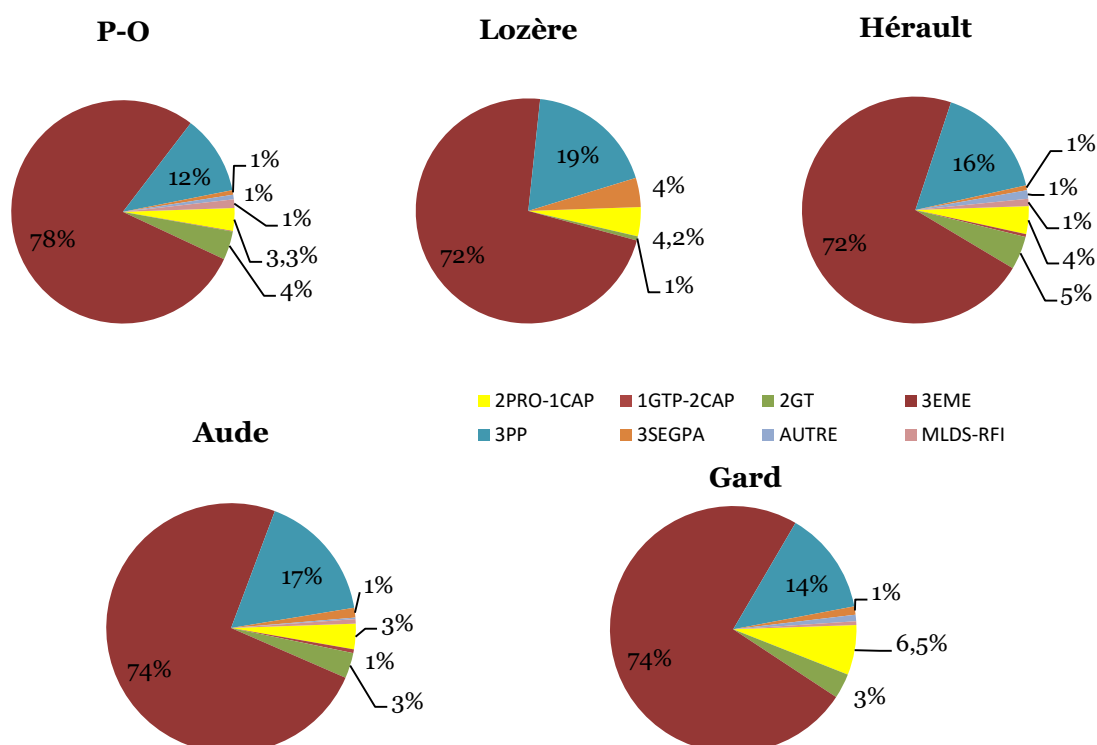
Cela n'est néanmoins pas homogène en fonction du secteur des formations. Exemple : les formations du secteur agricole, où les filles représentent 52.1% des candidats et 52.2% des admis. Dans le secteur des services, les filles sont encore plus présentes, puisqu'elles représentent 60.2% des candidats et 61.7% des admis. La situation est complètement opposée dans le secteur de la production où les garçons représentent 86.6% des candidats et 87.1% des admis. Cela les amène à être finalement majoritaires en seconde professionnelle.

c) Constat interdépartemental

Les taux d'admission en seconde professionnelle sont proches dans l'ensemble des départements. Le département des Pyrénées-Orientales est celui qui connaît le taux d'admission le plus bas, à 80.2%. Néanmoins le Gard avec 81.4%, l'Aude avec 82.3% et l'Hérault avec 82.5% sont très proches en termes de pourcentage. Seule la Lozère se démarque avec un taux d'admission au-dessus des 100%, signifiant que le nombre d'admis est supérieur au nombre de candidats l'ayant positionnée en premier vœu.

Les taux d'admission varient en fonction du secteur, ainsi dans le secteur agricole où la moyenne académique est de 90.1%, le département du Gard n'a qu'un taux d'admission de 63%. À l'inverse, le Gard a un taux d'admission de 80.5% dans le secteur des services alors que la moyenne académique est de 75.5%. Enfin dans le secteur de la production, où la moyenne est de 89.1%, l'Aude présente un taux d'admission de 94.7%, alors que le Gard se situe à 84.6%.

Les profils des admis affichent également de légères différences. On peut noter que les candidats de 3^{ème} générale sont plus présents dans les Pyrénées-Orientales (78.4%) que dans les autres départements alors qu'à l'inverse les 3^{ème} prépa-pro y sont moins nombreux (11.5%). Ceux-ci ont néanmoins un taux d'admission très élevé, de 98.6%. La Lozère présente à l'inverse un profil avec des candidats plus nombreux issus de 3^{ème} prépa-pro (18.6%) et issus de 3^{ème} SEGPA (4.2%), alors que le pourcentage de candidats de 2GT est faible (0.6%). Néanmoins la faiblesse des effectifs dans ce département doit être intégrée dans l'analyse de ces données.



3 – Affectation en première professionnelle

a) Constat général

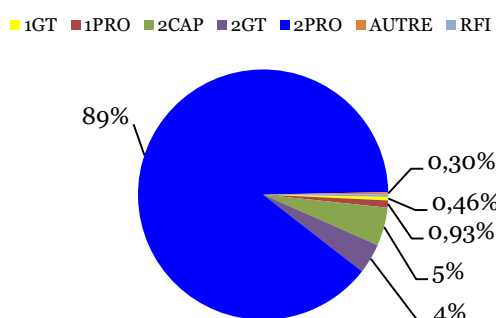
6 897 élèves ont été candidats à une admission en première professionnelle. Sur ce total, 6 032 ont eu une proposition d'admission, soit un taux d'admission de 87.5%.

Parmi les candidats, 78% provenaient d'une seconde professionnelle, 9,8% avaient effectué une scolarité en seconde générale et technologique et 8.1% étaient issus d'une terminale CAP.

À ces trois types de parcours, s'ajoutaient des candidats ayant déjà effectué une première professionnelle (1.6%) ainsi que des élèves venant de tous autres types de parcours (2.5%).

Si l'on regarde de près le profil des admis, on observe un pourcentage très important d'élèves issus de seconde professionnelle, ce qui est assez logique puisqu'ils ont une priorité pour continuer leur cursus (vœu filière). Ainsi, 89.2% des admis proviennent de seconde professionnelle. Le taux d'admission de ces élèves est de 100%.

Répartition des admis

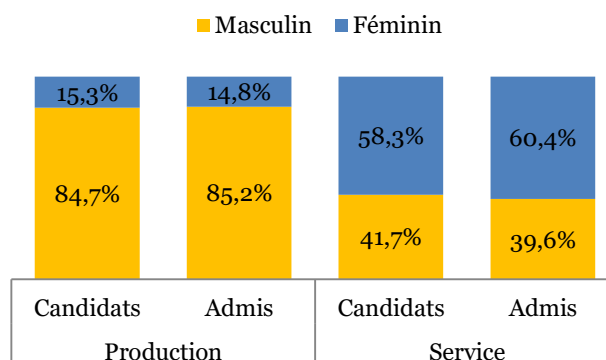


De ce fait, la part des candidats de terminale CAP et de 2GT reste relativement marginale dans la part des admis et se porte respectivement à 5% et 4%.

b) Constat par genre

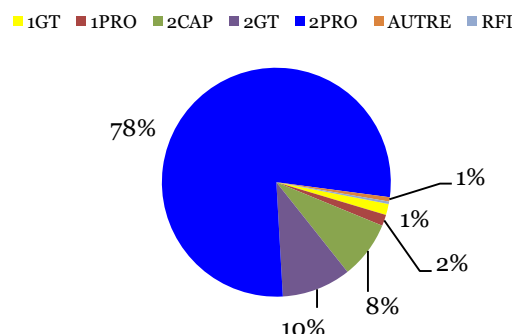
L'observation de la répartition des candidats et des admis en fonction du genre et du secteur d'activité, montre un réel déséquilibre entre le secteur de la production et celui des services.

Dans la production, la grande majorité des candidats et des admis sont des garçons (respectivement 84,7% et 85,2%). Dans le secteur des services, la situation inverse se produit, avec une dominante filles, que ce soit au niveau des candidatures (58,3%) ou au niveau des admis (60%).



Les chiffres observés sont assez similaires à ceux observés l'année dernière. On note cependant une légère augmentation des garçons admis dans le secteur des services.

Répartition des premiers vœux



De manière générale, on observe une proportion de garçons (62%) supérieure à celle des filles (37%), que l'on s'intéresse aux candidats à l'entrée en première professionnelle ou à la répartition des admis. Les garçons représentent 62% des admis contre 39% de filles. Cette situation est logique puisque l'on retrouve la première répartition observée à l'entrée en seconde professionnelle.

4 – Apprentissage

1 769 élèves ont émis un premier vœu de recensement vers une formation en apprentissage. Si 25.3% de ces élèves ont effectué un vœu d'apprentissage sans précision du niveau, 63.3% ont fait un vœu pour une entrée en CAP et 10.2% pour une entrée en seconde professionnelle.

51.4% des candidats proviennent d'une classe de 3^{ème} générale, 18% d'une classe de 3^{ème} prépa-pro et 7.5% d'une classe de 3^{ème} SEGPA. Les parts respectives des élèves de 3^{ème} générale et 3^{ème} SEGPA ont ainsi baissé légèrement au profit de la part des élèves de 3^{ème} prépa-pro, qui est passée de 15.2% en 2017 à 18%. Quant aux élèves déjà présents dans des formations post-collège, on en retrouve 8.6% issus de seconde générale et technologique, 4.9% de seconde professionnelle et 4.7% de terminale CAP.

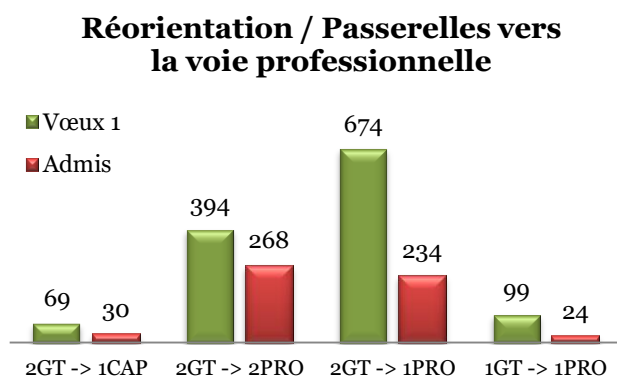
La majorité des candidats à une formation en apprentissage étaient des garçons (70.7%), pour seulement 29.3% de filles.

Lorsque l'on s'intéresse aux candidats ayant fait des vœux de recensement vers une formation précise, les CAP les plus demandés sont le CAP « Coiffure » avec 104 candidatures, le CAP « Maintenance des véhicules option voiture particulière » avec 101 candidatures, le CAP « Cuisine » avec 88 candidatures et le CAP « Pâtissier » avec 81 candidatures. Le CAP « Coiffure » est demandé en majorité par les filles (80.8% des candidats) et représente 26.2% des candidatures féminines pour un CAP. À l'inverse, 98% des candidats du CAP « Maintenance des véhicules option voiture particulière » sont des garçons, et cette formation représente 12.4% des candidatures masculines sur un CAP en apprentissage. Le CAP « Cuisine » présente un profil assez proche avec 83% de candidatures masculines. Le profil du CAP « Pâtissier » est par contre plus hétérogène avec 59.3% de candidatures masculines pour 40.7% de candidatures féminines.

Si on prend en compte le vivier des élèves de 3^{ème} générale, l'apprentissage a été émis en premier vœu par seulement 2.9% des élèves. Ce pourcentage est en baisse depuis 2 ans, puisqu'il était de 3.3% en 2016 et de 3.1% en 2017. La situation est différente pour les élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole, puisque l'apprentissage concernait 12.2% des effectifs en 2017, part qui s'élève à 14% cette année. Enfin, la part des élèves de SEGPA émettant un premier vœu en apprentissage se rapproche du niveau de 2016 (12.9%), après une hausse l'an dernier (17.3%), puisque 13.6% des élèves de SEGPA ont émis un premier vœu vers une telle formation.

III – Les passerelles

1 – Réorientation et passerelles vers la voie professionnelle



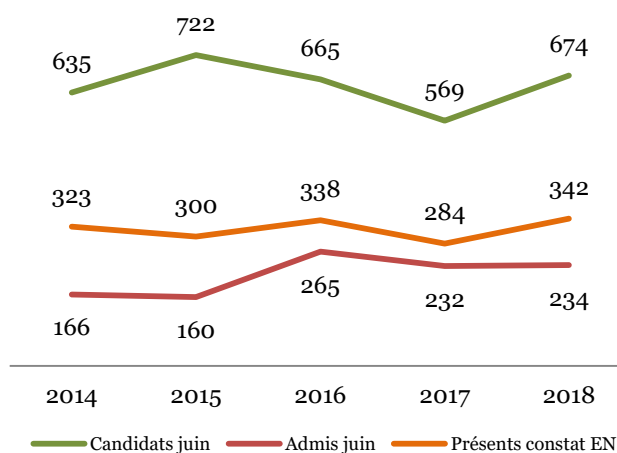
1 236 élèves en provenance de la voie générale et technologique ont effectué un premier vœu amenant un changement de voie vers l'enseignement professionnel. La majorité de ces dossiers concernait les élèves de seconde générale et technologique postulant sur l'ensemble des formations accessibles (1^{ère} année de CAP, 2^{nde} et 1^{ère} professionnelle).

Le reste des situations (7,6%) concerne des élèves de 1^{ère} générale ou technologique

souhaitant changer de voie d'orientation en accédant à une première professionnelle.

Si l'on observe uniquement les élèves en provenance de seconde générale et technologique, le taux d'admission en fonction du niveau de formation visé, diffère avec un taux plutôt faible pour l'admission en première année de CAP (43,5%) et pour l'admission en première professionnelle (34,6%). Le taux d'admission est meilleur sur la seconde professionnelle avec 68% des candidats de 2GT qui ont obtenu une place. Cependant, le taux d'admission des élèves de 2GT a baissé par rapport à l'année dernière où il était de 89,7%. On note qu'il y a plus d'élèves provenant de 2GT qui se sont portés candidats à une première professionnelle (+105) pour un nombre d'admis presque similaire (+2).

Les 99 élèves de 1GT qui ont souhaité une réorientation vers une première professionnelle sont ceux qui ont le taux d'admission le plus faible, puisque seuls 24 ont eu une admission, soit 24,2%. Leur taux était de 35,7% en 2017. De façon globale, on observe cette année un taux d'admission de 33,4% en première professionnelle pour les élèves de la voie générale et technologique.



À ces admissions via Affelnet, il convient d'ajouter les élèves admis suite aux remontées des listes supplémentaires ou ceux qui se sont repositionnés par rapport aux places vacantes de septembre. C'est pourquoi le constat de rentrée montre une augmentation de 108 élèves entre le calcul des admis et celui des présents. D'autre part, il n'est pas possible de faire apparaître ici les admissions en classe passerelle réalisées « au fil de l'eau », en cours d'année, mais on sait que ces aménagements de scolarité sont une réalité et peuvent constituer une réelle opportunité pour les élèves qui envisagent, tôt dans l'année, une inflexion dans leur parcours de formation.

2 – Passerelles vers la voie générale et technologique

161 candidats de la voie professionnelle ont émis le souhait de rejoindre la voie générale et technologique, soit 4 de plus qu'en 2017. Sur ces 161 candidats, 73,9% provenaient d'une seconde professionnelle, 13% d'une première professionnelle et 13% d'un CAP. De façon globale, le taux d'admission a été de 80,1%.

Les élèves de seconde professionnelle se sont positionnés à 64,7% pour une entrée en première technologique, à 8,4% pour une entrée en première générale ou ont demandé à rejoindre une seconde générale et technologique pour 26,9% d'entre eux. 83,1% de ceux qui avaient fait un vœu vers la première technologique ont obtenu une admission. Pour ceux qui avaient demandé une première générale, le taux d'admission a été de 70%, alors que ceux qui ont souhaité une réorientation vers la voie générale et technologique ont eu un taux d'admission de 75%.

Si on fait abstraction de la formation d'origine, les candidats qui ont souhaité une passerelle vers une première générale ont obtenu satisfaction dans 61,1% des cas. Ils sont 83,8% à avoir obtenu une admission lorsque l'on s'intéresse aux premières technologiques et enfin, le taux d'admission en seconde générale et technologique s'élève à 78,9%.

IV – Les tours suivants

Le **tour suivant de juillet** a réuni 1 604 candidats, néanmoins seuls 924 candidats ont émis des vœux vers une seconde professionnelle ou une première année de CAP, les autres candidats ont émis des vœux dits « de recensement » et ne pouvaient donc prétendre à une admission, ces vœux servant uniquement d'information sur le logiciel.

Sur les 924 candidats, 69.6% étaient issus d'une classe de 3^{ème} générale, ce qui représente une baisse par rapport à l'année passée, 75.6% en 2017. La même baisse s'observe pour les élèves issus d'une 3^{ème} SEGPA, qui sont passés de 6% des candidats en 2017 à 1.1% cette année. À l'inverse, les élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole comptaient pour 10.3% des candidats et les élèves en réorientation depuis la 2GT représentaient 8.8% des effectifs, soit une augmentation respectivement de 2.3% et 5% par rapport à 2017. Les garçons étaient plus présents que les filles dans ce public, 62.7% contre 37.3%.

La majorité de ces candidats (75.8%) postulait sur une seconde professionnelle, 67.6% pour une seconde professionnelle de l'éducation nationale et 8.1% pour une seconde professionnelle agricole. 24.2% postulaient sur une entrée en CAP, la grande majorité pour une entrée dans une formation de l'éducation nationale, 21.8%.

Concernant les autres candidats, les 680 élèves ayant émis des vœux dits de « recensement » : 22.4% ont émis un vœu vers l'enseignement privé, 22.2% vers une formation en apprentissage, 21.2% pour un maintien dans leur classe d'origine, 16.3% pour un départ dans une autre académie et enfin 17.9% vers une solution autre, telle que l'entrée dans la vie active. La très grande majorité des candidats, ayant formulé des vœux de recensement, provient de 3^{ème} générale, 86.3%. Le reste des candidats se répartit entre élèves issus de 3^{ème} prépa-pro ou agricole (5.3%), de 3^{ème} SEGPA (4.9%) ou de formations diverses (3.4%).

Finalement, parmi les 924 candidats, 424 ont eu une admission, soit 45.9%. Les élèves de 3^{ème} générale et ceux de 2GT ont un taux d'admission équivalent à 44%, alors que les élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole ont un taux s'élevant à 53.7%. Le taux d'admission est encore plus haut pour les élèves de SEGPA, 60%.

Le **dernier tour d'affectation**, celui de septembre, a rassemblé 1 013 candidats, 813 pour une entrée en seconde professionnelle ou une première année de CAP et 200 qui ont effectué des vœux de recensement. Parmi les élèves ayant des vœux qui ne sont pas des vœux de recensement, 63.7% souhaitaient intégrer une seconde professionnelle et 36.3%, un CAP. Les élèves provenaient en majorité d'une 3^{ème} générale (61.3%) ou d'une 3^{ème} prépa-pro ou agricole (10.5%). 6.8% étaient issus d'une 2GT et 8.5% d'une seconde professionnelle ou d'une première année de CAP, enfin le dernier groupe d'élèves significatif était celui des élèves de 3^{ème} SEGPA qui représentait 3.3% des candidats. Cette population de candidats était majoritairement de sexe masculin (60.9%).

In fine, 52.6% de ces candidats ont eu une admission, 55.4% de ceux qui ont émis un premier vœu vers la seconde professionnelle et 47.8% de ceux qui ont émis un premier vœu vers le CAP. Les élèves de SEGPA ont eu le taux d'admission le plus élevé, soit 96.3%. Comme pour le tour de juillet, les élèves de 3^{ème} générale et de 2GT ont eu un taux d'admission semblable : 45.5%. Deux autres viviers ont obtenu des taux d'admission supérieurs, de l'ordre de 87% pour les élèves de seconde professionnelle ou première année de CAP, et 64.7% pour ceux de 3^{ème} prépa-pro ou agricole.

Concernant les 200 élèves ayant émis des vœux de recensement, 27.5% l'ont fait vers l'enseignement privé, 23.5% vers un maintien dans la classe d'origine, 18.5% vers une formation en apprentissage et 24.5% vers des solutions « autres ». Ces élèves étaient issus pour 88.5% d'une classe de 3^{ème} générale, pour 9% d'une classe de 3^{ème} prépa-pro ou agricole et pour le reste (2.5%) de formations diverses.

